

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

**Société Tunisienne d'Industrie Automobiles
« STIA » en liquidation**

Siège social : Av. Taha Houssein, 4000 Sousse

La Société Tunisienne d'Industrie Automobiles « STIA » en liquidation, publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 20213 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 03 janvier 2025. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Ali Ben Mohamed (GEM Consult).

BILAN - ACTIFS

(Montants exprimés en DT)

ACTIFS NON COURANTS

Actifs immobilisés

	NOTE	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Immobilisations incorporelles		297,800	297,800
moins amortissements		-297,800	-297,800
Immobilisations corporelles	3	329 027,229	259 740,558
moins amortissements		-195 225,285	-140 141,899
Immobilisations financières	3	133 801,944	119 598,659
moins provisions		-479 891,199	-344 266,379
Autres actifs non courants	4	212 265,556	347 890,376
moins provisions		-	-
Total des actifs immobilisés	3	346 067,500	467 489,035
Total des actifs non courants		346 067,500	467 489,035
Clients et comptes rattachés		6 138 799,929	5 950 762,602
moins provisions		-88 772,229	-88 772,229
Autres actifs courants	5	6 050 027,700	5 861 990,373
moins provisions		7 682 619,613	8 562 003,539
Placements et autres actifs financiers	6	-1 263 411,969	-1 263 411,969
Liquidités et équivalents de liquidités	7	6 419 207,644	7 298 591,570
Total des actifs courants		2 558 645,239	2 765 861,612
TOTAL DES ACTIFS		15 027 880,583	15 926 443,560
		15 373 948,083	16 393 932,590

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ACTIFS COURANTS

STIA**BILAN - CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS**

(Montants exprimés en DT)

	NOTE	31 décembre 2013	31 décembre 2012
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		30 000 000,000	30 000 000,000
Réserves		14 179 893,983	14 179 893,983
Autres capitaux propres		7 871 657,657	7 871 657,657
Modifications comptables affectés aux résultats		-514 248,000	-514 248,000
Résultats reportés		-82 431 874,284	-78 485 041,495
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		-30 894 570,644	-26 947 737,855
Résultat net de l'exercice		-4 189 279,941	-3 946 832,787
Total des capitaux propres avant affectation	8	-35 083 850,585	-30 894 570,644
PASSIFS			
Passifs non courants	9	83 210,000	83 210,000
Provisions pour risques et charges		83 210,000	83 210,000
Emprunt non courant		-	-
Passifs courants			
Total des passifs non courants		83 210,000	83 210,000
Fournisseurs et comptes rattachés	10	662 837,402	663 692,079
Autres passifs courants	11	22 977 983,095	7 589 256,810
Concours bancaires et autres passifs financiers	12	26 733 768,171	38 952 344,345
Total des passifs courants	8	50 374 588,668	47 205 293,234
Total des passifs		50 457 798,668	47 288 503,234
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		15 373 948,083	16 393 932,590

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en DT)

NOTE 31 décembre 2013 Exercice clos le 31 décembre 2012

PRODUITS D'EXPLOITATION	13	0,000	660 000,000
Total des produits d'exploitation		0,000	660 000,000
CHARGES D'EXPLOITATION	14	-	660 000,000
Variation des stocks de produits finis et encours			
Achats d'approvisionnements consommés	15	46 021,916	21 499,600
Charges de personnel	16	289 571,814	189 785,109
Dotations aux amortissements et aux provisions	17	55 083,386	42 638,822
Autres charges d'exploitation	18	1 208 012,401	1 064 509,336
Total des charges d'exploitation		1 598 689,517	1 978 432,867
Résultat d'exploitation		-1 598 689,517	-1 318 432,867
Produits financiers nets		-	-
Charges financières nettes	19	-2 462 868,281	-2 651 249,587
Produits/charges des placements	20	-127 624,820	24 170,760
Autres gains ordinaires	21	264,679	236,507
Autres pertes ordinaires	22	-12,002	-
Résultat des activités ordinaires avant impôt		-4 188 929,941	-3 945 275,187
Impôt sur les sociétés		-350,000	-1 557,600
Résultat net de l'exercice		-4 189 279,941	-3 946 832,787
Effet des modifications comptables		-	-
Résultat après modifications comptables	23	-4 189 279,941	-3 946 832,787

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

STIA

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Montants exprimés en DT)

Exercices clos

NOTE 31 décembre 2013 31 décembre 2012

FLUX LIES A L'EXPLOITATION			
Résultat net (après modification comptable)	-4 189 279,941	-3 946 832,787	
Ajustement Reprise sur provision pour dépréciation	-	-24 170,760	
Ajustement amortissement et provision	190 708,206	42 638,822	
Variation de :			
Stocks	-	-	660 000,000
Clients et autres actifs	815 285,769	1 761 608,997	
Fournisseurs et autres dettes	15 363 716,617	231 878,826	
Ajustement plus aux moins-values de cession	-	-	
Ajustement profits résultant des subventions d'investissement	-	-	
Autres	-8 000,000	-	
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	12 172 430,651	-1 274 876,904	
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	24	-69 286,671	-742,174
Encaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	-	
Encaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-	-	
Autres (Flux de Trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'Investissement)	-	-	
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-69 286,671	-742,174	
Encaissements provenant des emprunts	-	-	
Remboursement d'emprunts	-2 000 000,000	-	
Autres	-52 243,430	-	
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-2 052 243,430	-	
VARIATION DE LA TRESORERIE	10 080 900,550	-1 275 619,078	
Trésorerie au début de l'exercice	25 -27 190 867,908	-25 915 248,830	
Trésorerie à la clôture de l'exercice	26 -17 139 967,358	-27 190 867,908	
FLUX LIES AU FINANCEMENT			

Notes aux états financiers

NOTE N°1 : ACTIVITE DE LA SOCIETE ET EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE

La Société Tunisienne d'Industrie Automobile (STIA), est une société anonyme créée au courant de l'exercice 1961, son siège social est à Sousse et dont l'activité principale consiste en la fabrication et le montage de véhicules légers, industriels et d'autobus-autocars. Cette activité a été limitée depuis l'année 1988, au montage des seuls véhicules industriels et des autobus-autocars.

La décision de la commission d'assainissement et de restructuration des entreprises à participations publiques CAREPP, du 25 novembre 2008 relative à la restructuration financière de la STIA a été mise en application en 2009. La société a ainsi, procédé à partir du mois de septembre 2009, à la cession de certains éléments de ses actifs, résumée comme suit :

- Cession à la société des Industries de Carrossage ICAR

1. Locaux de la STIA (II) et Ennour, sis à Sousse : Cession pour un montant de 7 000 000 dinars.
2. Stocks : Cession pour une valeur de 21 937 756 dinars.
3. Fonds de commerce : Cession pour une valeur de 2 500 000 Dinars.

NOTE N°2 : METHODES COMPTABLES ADOPTEES PAR LA SOCIETE

Les états financiers de la société ont été arrêtés, au 31 décembre 2013. Ils sont préparés en conformité avec les principes comptables généralement admis, tels que spécifiés par le système comptable tunisien et ce en application des dispositions réglementaires et principalement, les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et de l'arrêté du Ministre des finances portant approbation des normes comptables.

Les principales méthodes et conventions comptables suivies pour la préparation des états financiers sont résumées ainsi :

2.1. Indépendance des exercices

La société adopte le principe de l'indépendance des exercices, selon lequel les produits sont enregistrés au fur et à mesure qu'ils sont acquis, et les charges, au fur et à mesure qu'elles sont engagées, sans qu'il ne soit tenu compte de leurs dates d'encaissement ou de paiement de façon à dégager après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice ou la perte se rapportant à l'exercice de référence.

2.2. Valeurs Immobilisées

Les valeurs immobilisées sont comptabilisées au coût d'acquisition et font l'objet pour les biens autres que les terrains, d'un amortissement linéaire, les principaux taux retenus par la société sont les suivants :

Immobilisations corporelles

	Eléments antérieurs réévalués	Eléments acquis à 1994 et depuis 1994
Bâtiments administratifs	5%	2%
Bâtiments industriels	5%	5%
Matériel et outillage	20%	10%
Matériel roulant	20%	20%
Matériel informatique	20%	15%
Mobilier et matériel de bureau	20%	10%
Agencements, Aménagements, Installations	20%	10%

La société a procédé simultanément au cours de l'exercice 1994, à la réévaluation légale et libre de ses immobilisations. Les réserves de réévaluation légale et libre dégagées par cette opération se sont élevées respectivement à 7 089 018 dinars et à 14 999 699 dinars.

Ces réserves ont été affectées en résorption des pertes antérieures.

Immobilisations financières

Les participations figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Lorsque la valeur d'usage des participations ou la valeur du marché pour les titres cotés en bourse est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.3. Valeurs d'exploitation

Les articles en stocks en fin d'exercice sont valorisés au coût moyen pondéré pour les matières et au coût de revient pour les véhicules et équipements. Les pertes de valeurs sur les stocks à rotation lente ou nulle, sont provisionnées à la date de clôture de l'exercice.

2.4. Opérations en monnaies étrangères

Les achats relatifs aux opérations d'importation sont valorisés au cours de change du jour de l'opération, les différences de change dégagées par rapport au cours du règlement sont enregistrées selon le cas, parmi les charges ou les produits financiers.

SOCIETE TUNISIENNE D'INDUSTRIE AUTOMOBILE
STIA

7

NOTE N°3 : IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Numéro de compte	Désignation	Valeurs brutes		Acquisitions		Cessions / Régularisations		Valeurs brutes		Amort cumulés		Cessions / Régularisations		Amort cumulés		VCN	
		au 31/12/2012	2013	2013	31/12/2013	2013	2013	2013	au 31/12/2012	2013	2013	au 31/12/2013	2013	2013	au 31/12/2013	au 31/12/2012	
213000	Logiciels	297,800			297,800			297,800			297,800						
	Immobilisations incorporelles	297,800			297,800			297,800			297,800						
224000	Matériel de transport	110 995,724	68 500,000		179 495,724			73 997,150	34 757,478		108 754,628			70 741,096	36 998,574		
228120	Aménagements, agencements et installations	94 747,308			94 747,308			30 392,670	9 474,731		39 867,401			54 879,907	64 354,638		
228200	Matériel et mobiliers de bureaux & matériel informatique	53 997,526	786,671		54 784,197			35 752,079	10 851,177		46 603,256			8 180,941	18 245,447		
	Immobilisations corporelles	259 740,558	69 286,671		329 027,229			140 141,899	55 083,386		195 225,285			133 801,944	119 598,659		
	Total en DT	260 038,358	69 286,671		329 325,029			140 439,699	55 083,386		195 523,085			133 801,944	119 598,659		

NOTE N°4 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Participations	690 070,980	690 070,980
Provisions pour dépréciation titres	-477 805,424	-342 180,604
	<u>212 265,556</u>	<u>347 890,376</u>
Dépôts et cautionnement	2 085,775	2 085,775
Provisions	-2 085,775	-2 085,775
	-	-
TOTAL	212 265,556	347 890,376

NOTE N°5 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Clients	6 138 799,929	5 950 762,602
Clients / OACA (vente 2010)	224 708,160	224 708,160
Clients divers	50 985,492	50 985,492
Clients effets à recevoir	308 779,769	146 507,449
Clients effets impayés	5 493 808,709	5 468 043,702
Clients douteux	60 517,799	60 517,799
Provisions	-88 772,229	-88 772,229
	<u>6 050 027,700</u>	<u>5 861 990,373</u>
TOTAL	6 050 027,700	5 861 990,373

NOTE N°6 : AUTRES ACTIFS COURANTS

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Fournisseurs avances et acomptes	530 864,408	530 864,408
Personnel	35 623,831	35 427,180
PDG, rémunération indue	26 379,190	-
Etat, impôts et taxes		
Etat, crédit d'impôt sur les sociétés	4 378 500,314	4 354 541,974
Etat, crédit de TVA à reporter	3 121 686,178	3 120 413,385
TFP	1 248 717,664	1 226 032,117
Débiteurs divers	8 096,472	8 096,472
Charges constatées d'avance	1 072 125,033	2 062 286,570
Compte d'attente	4 998,156	4 998,156
Régies d'avances et accreditifs	1 465 054,363	1 404 810,933
Provisions	169 074,318	169 074,318
TOTAL en Dinars	-1 263 411,969	-1 263 411,969
	6 419 207,644	7 298 591,570

NOTE N° 7 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Blocage, Chèques certifiés	970 000,000	-
Chèques à encaisser et à l'encaissement	-2 814,674	-2 669,274
Banques		
Caisses	1 569 735,369	2 763 336,134
	21 724,544	5 194,752
TOTAL	2 558 645,239	2 765 861,612

SOCIETE TUNISIENNE D'INDUSTRIE AUTOMOBILE
STIA

**NOTE N° 8 : TABLEAU DES MOUVEMENTS DES
CAPITAUX PROPRES**

	Capital social	Réserves légales	Réserves pour fond social	Réserves facultatives	Résultats reportés	Autres capitaux p. to res	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2012	30 000 000,000	1 192 794,460	-	12 987 099,523	-78 485 041,495	7 357 409,657	-3 946 832,789	-30 894 570,644
Réserves pour fond social								
Quote-part des subventions d'investissements								
Affectation du résultat de l'exercice 2012					-3 946 832,789		3 946 832,789	
Modification comptable affecté aux résultats								
Résultat de l'exercice 2013							-4 189 279,941	-4 189 279,941
Solde au 31 Décembre 2013	30 000 000,000	1 192 794,460	-	12 987 099,523	-82 431 874,284	7 357 409,657	-4 189 279,941	-35 083 850,585

NOTE N°9 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
PROVISION POUR RISQUES FISCAUX ET SOCIAUX	-	-
PROVISION POUR LITIGES	83 210,000	83 210,000
TOTAL	83 210,000	83 210,000

NOTE N°10 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Fournisseurs d'exploitation	662 837,402	663 692,079
Fournisseurs locaux	509 625,181	510 479,858
Fournisseurs étrangers	153 212,221	153 212,221
Fournisseurs, factures non parvenues	-	-
TOTAL	662 837,402	663 692,079

NOTE N°11 : AUTRES PASSIFS COURANTS

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Clients autres avoirs	768 500,498	768 500,498
Personnel et comptes rattachés	330 427,471	368 195,459
Etat, impôts et taxes charges à payer	118 409,833	90 042,671
CNSS	39 244,191	87 025,133
Créditeurs divers	15 735 254,754	289 543,352
Intérêts créditeurs sur ventes d'autobus à crédit	5 985 949,697	5 985 949,697
TOTAL	22 977 983,095	7 589 256,810

NOTE N°12 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Crédit préfinancement des stocks	-	2 000 000,000
Effets escomptés	6 496 383,113	6 456 842,364
Intérêts bancaires courus	538 772,461	538 772,461
Banques	19 698 612,597	29 956 729,520
TOTAL	26 733 768,171	38 952 344,345

NOTE N°13 : REVENUS

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Ventes locales	-	660 000,000
TOTAL	-	660 000,000

NOTE N°14 : VARIATION DES STOCKS DE PRODUITS FINIS ET ENCOURS

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Variations de stocks des produits finis	-	660 000,000
TOTAL	-	660 000,000

NOTE N°15 : ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Achats de matières consommables	8 545,862	8 946,264
Achats non stockés (eau, énergie, gaz)	37 476,054	12 553,336
TOTAL	46 021,916	21 499,600

NOTE N°16 : CHARGES DE PERSONNEL

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Salaires et compléments de salaires	195 488,689	146 341,929
Charges sociales légales	55 776,803	28 939,048
Autres charges du personnel	38 306,322	14 504,132
TOTAL	289 571,814	189 785,109

NOTE N°17 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	55 083,386	42 638,822
TOTAL	55 083,386	42 638,822

NOTE N°18 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Autres travaux hors production	7 770,416	3 665,580
Loyers constructions	12 000,000	12 000,000
Entretiens et réparations	9 037,580	20 672,636
Assurances	266 847,577	294 178,442
Autres services extérieurs	-	2 605,200
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	459 919,358	168 493,265
Annonces et frais publicitaires	3 889,600	2 775,700
Déplacements, missions et réceptions	31 311,882	44 362,570
Frais postaux et télécommunications	4 224,426	2 816,695
Commissions et frais bancaires	400 970,529	505 542,448
Dons et subventions	6 500,000	5 500,000
Impôts et taxes	5 481,033	1 896,800
Autres	60,000	0,000
TOTAL	1 208 012,401	1 064 509,336

NOTE N°19 : CHARGES FINANCIÈRES NETTES

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Intérêts bancaires	2 466 275,988	2 652 911,111
Intérêts bancaires créditeurs	-118,939	-26,888
Gains de changes non matérialisés	-3 270,768	-1 634,636
Gains de changes	-18,000	-
TOTAL	2 462 868,281	2 651 240,597

NOTE N°20 : PRODUITS/CHARGES DES PLACEMENTS

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Ajustement provisions pour dépréciation des titres de participation	-135 624,820	-
Revenus des titres de participations : Jeton de présence	8 000,000	24 170,760
TOTAL	-127 624,820	24 170,760

NOTE N°21 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Produits Divers Ordinaires	264,679	236,507
TOTAL	264,679	236,507

NOTE N°22 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Perte sur cession d'actifs	12,002	-
TOTAL	12,002	-

NOTE N°23 : TABLEAU DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice clos le	Exercice clos le
	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Revenus et autres produits d'exploitation	-	660 236,105
Production immobilisée	-	24 170,760
Variation de stocks de produits finis et encours	-	-660 000,000
PRODUCTION	-	24 406,865
Achats d'approvisionnements consommés	46 021,916	21 499,600
Services extérieurs et autres charges externes	1 202 531,368	1 062 612,536
VALEUR AJOUTEE BRUTE	-1 248 553,284	-1 059 705,271
Charges de personnel	289 571,814	189 785,109
Impôts et taxes	5 481,033	1 896,800
INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION	-1 543 606,131	-1 251 387,180
Charges financières nettes	-2 462 868,281	-2 651 249,587
Produits des placements	-127 624,820	-
Autres pertes ordinaires	-12,002	-0,002
Autres gains ordinaires	264,679	0,402
Dotations aux amortissements	-55 083,386	-42 638,822
Impôt sur les sociétés	-350,000	-1 557,600
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-4 189 279,941	-3 946 832,789
Effet des modifications comptables	-	-
RESULTAT APRES MODIFICATION COMPTABLE	-4 189 279,941	-3 946 832,789

NOTE N°24 : Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles & incorporelles

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Investissements en immobilisations corporelles	-69 286,671	-742,174
TOTAL	-69 286,671	-742,174

NOTE N°25 : Trésorerie au début de l'exercice

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Concours bancaires et autres passifs financiers	-29 956 729,520	-28 080 868,389
Liquidités	2 765 861,612	2 165 619,559
TOTAL	-27 190 867,908	-25 915 248,830

NOTE N°26 : Trésorerie à la clôture de l'exercice

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Concours bancaires et autres passifs financiers	-19 698 612,597	-29 956 729,520
Liquidités	2 558 645,239	2 765 861,612
TOTAL	-17 139 967,358	-27 190 867,908

NOTE N°27 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Engagements reçus d'ICAR	18 850 444,000	18 850 444,000
Paiement garanti ITALCAR 400 camions IVECO	11 550 000,000	11 550 000,000
Paiement garanti le Moteur 120 Pick-up Mitsubishi	1 770 000,000	1 770 000,000
Paiement garanti 6 châssis Volkswagen	539 026,000	539 026,000
Contrat Ministère	4 991 418,000	4 991 418,000

Tunis, le 04 Décembre 2024

**Messieurs les actionnaires de la
Société Tunisienne d'Industrie Automobile -STIA-**

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013**

Messieurs les actionnaires,

I- Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion défavorable

En exécution de la mission de commissariat aux comptes que vous avez bien voulu nous confier, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Tunisienne d'Industrie Automobile « STIA » qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2013, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Les états financiers de l'exercice 2013 sont arrêtés sur la base des méthodes comptables de l'exercice précédent et font ressortir, un total net du bilan de 15 373 948 DT, un résultat net déficitaire de 4 189 280 DT et une variation positive de la trésorerie de 10 050 901 DT.

À notre avis, et en raison de l'importance et du caractère généralisé des réserves soulevées dans le paragraphe « fondement de l'opinion défavorable », les états financiers ci-joints ne présentent pas sincèrement la situation financière de la société au 31 décembre 2013 ni sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion défavorable

Nous avons effectué notre mission conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA" conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion défavorable au vu des réserves suivantes :

2.1 Les états financiers de l'exercice 2012, desquels découlent les soldes d'ouverture de l'exercice 2013, ont fait l'objet d'une opinion défavorable du commissaire aux comptes, étant donné que les anomalies relevées, prises individuellement ou collectivement, ont des incidences à la fois significatives et généralisées sur les états financiers.

2.2 Les immobilisations incorporelles et corporelles et les caisses, dont les valeurs comptables brutes arrêtées au 31 décembre 2013 s'élèvent respectivement à 329 325 DT et 21 725 DT n'ont pas fait l'objet d'inventaires physiques, et ce, contrairement aux dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises.

2.3 La société ne dispose pas d'un état détaillé des effets à recevoir tirés sur ses clients dont le solde a atteint 308 780 DT au 31 décembre 2013. Aussi, aucun inventaire de ces effets à la clôture de l'exercice 2013 ne nous a été communiqué.

Par ailleurs, les effets à recevoir retournés impayés totalisent 5 493 809 DT à cette même date et ne sont pas détaillés par effet et par client.

Il y a lieu de noter que les passifs de la société au 31 décembre 2013 incluent un solde de 6 496 383 DT relatifs à des effets escomptés auprès de la STB et retournés impayés. Malgré nos multiples demandes adressées à la Banque, nous n'avons pas eu de réponses quant au détail de ces effets escomptés et impayés.

Aussi, la justification des soldes créditeurs des comptes "Clients autres avoirs" et «Clients pénalités de retard à payer" s'élevant respectivement à 11 028 DT et 757 472 DT au 31 décembre 2013 ne nous a pas été communiquée.

Enfin, la société ne nous a pas communiqué la justification des soldes des rubriques "Clients divers" et "Clients douteux" s'élevant respectivement à 50 985 DT et 60 518 DT au 31 décembre 2013. Ces soldes n'ont pas connu de variation par rapport à l'exercice 2012 et ce à l'instar de la provision pour dépréciation des comptes clients comptabilisée pour 88 772 DT.

2.4 Le compte d'attente enregistre un solde débiteur de 1 465 054 DT au 31 décembre 2013. Ce compte est dédié essentiellement à la comptabilisation des encaissements et des décaissements non identifiés par la société et constatés sur les relevés bancaires.

A défaut d'analyse des opérations comptabilisées sur ce compte et de leur régularisation, nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'impact des redressements éventuels sur les éléments d'actifs, de passifs et de capitaux propres de la société.

2.5 Les états de rapprochement bancaires logent des suspens comptables et bancaires anciens non encore régularisés, qui se détaillent comme suit :

Opérations non comptabilisées par la société	Montants en DT
Décassements non comptabilisés	137 182
Encaissements non comptabilisés	781 447
Opérations non constatées par les banques	Montants en DT
Décassements non constatés	34 390
Encaissements non constatés	-

Il est à noter aussi que la société ne nous a pas communiqué les états de rapprochement bancaires de certains comptes dégageant au 31/12/2013 un solde comptable débiteur global de 35 980 DT détaillé comme suit :

Libellés	Soldes au 31/12/2013 en DT
STB compte Professionnel €	33 894
STB Tunis compte professionnel	1 885
CCP	201
Total	35 980

À défaut d'achèvement de la préparation des états de rapprochement bancaires et de la justification et d'apurement des suspens constatés, nous ne sommes pas en mesure de déterminer l'impact de cette situation sur les éléments d'actifs, de passifs et de capitaux propres de la société.

2.6 Les provisions pour litiges figurant parmi les autres passifs non courants enregistrent au 31 décembre 2013 un solde non justifié de 83 210 DT n'ayant pas connu de variations par rapport à l'exercice précédent.

La société ne nous a pas communiqué un état exhaustif des affaires contentieuses en cours. Nous ne pouvons pas par conséquent nous prononcer sur la fiabilité du solde de ces provisions.

2.7 Les déclarations fiscales de l'exercice 2013 n'ont pas été déposées et ce contrairement à la législation en vigueur. Par ailleurs, nous ne disposons pas d'extraits délivrés par l'administration fiscale attestant de la situation de la société au 31 décembre 2013.

Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure d'attester la fiabilité des soldes des actifs et des passifs fiscaux évalués respectivement à 6 389 101 DT et 2 129 011 DT au 31 décembre 2013.

2.8 Les comptes de la société incluent plusieurs soldes anciens et/ou non justifiés qui nécessitent des travaux de vérification approfondis pour attester de leur validité.

Ces comptes enregistrent des soldes débiteurs et créditeurs pour respectivement 1 351 956 DT et 16 917 291 DT, détaillés comme suit :

Désignation	Soldes débiteurs	Soldes créditeurs
Fournisseurs et comptes rattachés	530 864	662 837
Personnel et comptes rattachés	62 003	1 804
Débiteurs divers	590 015	-
Créditeurs divers	-	166 764
Régies d'avances et accreditifs	169 074	-
Concours bancaires	-	538 772
Compte d'attente créditeur	-	15 547 114
Total	1 351 956	16 917 291

À défaut de justification et d'apurement de ces soldes, nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'impact qu'aurait cette opération sur les éléments d'actifs, de passifs et de capitaux propres de la société.

2.9 Les charges de personnel de l'exercice 2013 s'élèvent à 289 572 DT et se rapportent à la rémunération du Président Directeur Général, Mr. Afif KHEFACHA.

Cette rémunération inclut une indemnité de logement mensuelle (intégrée au salaire du PDG) à hauteur de 6000 DT soit 105 000 DT pour toute l'année 2013 à raison de 17,5 mensualités.

La rémunération du PDG englobe aussi, une prime d'intéressement annuelle de 13 000 DT, un treizième mois, une prime de bilan (1.5 mensualités), une prime annuelle (2 mensualités) et une prime de rendement (2 mensualités).

Il y a lieu de noter que le Président Directeur Général s'est octroyé ces éléments de rémunération sans l'accord préalable du Conseil d'Administration de la société. Ledit Conseil a exprimé son opposition et son refus catégorique quant à leurs natures et leurs montants au cours de sa réunion du 06 juillet 2012.

2.10 La rubrique "Rémunérations d'intermédiaires et honoraires" figurant parmi les autres charges d'exploitation au niveau de l'état de résultat de l'exercice 2013 inclut des honoraires d'avocats et d'huissiers pour 114 341 DT et des frais d'actes et de contentieux pour 315 938 DT et ce en l'absence des justificatifs nécessaires (conventions ou bons de commande précisant la nature et l'étendue des travaux juridiques à effectuer pour le compte de la Société, les honoraires à facturer

et les modalités de leur paiement, les factures, quittances de paiements et autres pièces justificatives des frais de justice, etc.).

En outre, les actifs courants font apparaître au 31 décembre 2013 d'anciennes avances accordées à Maitre Mounir BOUGHALLEB pour un montant total de 24 765 DT, non mouvementées, qui doivent être analysées et apurées conformément à la réglementation en vigueur.

Il y a lieu de noter que le PDG de la société a accordé un quitus à Maitre Mounir BOUGHALLEB pour toute la période s'étalant sur les exercices 2007 à 2016 quant aux honoraires qui lui ont été accordés et à la justification des frais qu'il a engagés au nom de la société et qui lui ont été remboursés.

Ce quitus détaille les honoraires annuels effectivement payés à Maitre Mounir BOUGHALLEB pour toute la période susmentionnée. Ces honoraires ont atteint 387 529 DT.

2.11 La rubrique "Autres charges d'exploitation" inclut des primes d'assurance-groupe d'une valeur de 266 848 DT supportées par la STIA au lieu et place de la société ICAR acquéreuse des actifs cédés en application de la décision de la CAREP en date du 25 novembre 2008.

Un contrat d'assurance groupe a été signé à cet effet entre la STIA et le Groupe des Assurances de Tunisie (GAT) en date du 31 décembre 2009.

Le PV de passation sociale établi en date du 12 Août 2009, signés par les différentes parties intervenantes (STIA, ICAR Syndicat de personnel et autorités de tutelle), prévoit dans sa cinquième résolution que le repreneur, la société ICAR, s'engage à maintenir le système d'assurance groupe au profit des salariés de la STIA y compris ceux partis à la retraite avant l'opération de cession des éléments d'actifs. La charge de maintien de ce système incombe donc au repreneur.

Par ailleurs, le solde comptable de la GAT enregistre un solde débiteur non justifié de 185 893DT au 31 décembre 2013.

Il y a lieu de noter que le liquidateur de la société a engagé en 2023 une action en justice à l'encontre de la société ICAR et de l'Ex-PDG de la STIA Mr.Afif KHebacha , leur réclamant de restituer solidairement un montant de 1 878 721 DT au titre de primes d'assurances groupe payées indument par la STIA et relatives à la période allant du 16/04/2010 au 29/01/2016.

3. incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons votre attention qu'au 31 décembre 2013 les capitaux propres de la Société sont négatifs de (35 083 851 DT).

l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, dont notamment la STB et la BNA, après avoir décidé en 2009 la cession à un investisseur (société ICAR du Groupe LE MOTEUR) des éléments d'actifs de la Société sous forme d'une unité fonctionnelle, sans transfert des passifs, a décidé la dissolution de manière anticipée de la Société et la nomination d'un liquidateur, au cours de sa réunion tenue le 08 mars 2018.

Ainsi, une incertitude significative pèse sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation au 31 décembre 2013. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, si nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

À ce titre, nous signalons que le rapport de gestion relatif à l'exercice 2013 ne nous a pas été communiqué pour examen.

5. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément à la législation en vigueur, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Il y a lieu de noter dans ce cadre que la dernière réunion du Conseil d'Administration de la société remonte au 06 juillet 2012 induisant ainsi un défaut d'arrêté des états financiers des exercices 2010 et postérieurs.

Constatant ce fait, et devant l'impossibilité d'exercice de ses fonctions, le liquidateur de la société, Mr Zouheir BEN AMOR (désigné en tant que tel par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 08 mars 2018 ayant décidé la liquidation de la société) a obtenu par ordonnance du président du Tribunal de Première Instance de Sousse en date du 25 mars 2021, l'autorisation de tenir les Assemblées Générales Ordinaires en vue de l'approbation des états financiers de la société au titre des exercices 2010 à 2018.

Dans ce contexte, les états financiers de l'exercice 2013 nous ont été communiqués par le liquidateur de la société.

6. Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

1. Révélation de faits délictueux au Procureur de la République

Dans le cadre de nos obligations légales et réglementaires et en application des dispositions de l'article 270 du code des sociétés commerciales, nous portons à votre connaissance qu'en date du 27 novembre 2024 nous avons adressé une lettre à Mr. Le procureur de la république auprès du

tribunal de première instance de Tunis, pour lui révéler les faits se rapportant aux points 2.9, 2.10 et 2.11 de la section fondement de l'opinion défavorable du présent rapport.

2. Lettre d'affirmation

Contrairement aux dispositions de l'article 13 « quinter » du Code des Sociétés Commerciales, nous n'avons pas eu communication de la déclaration écrite des organes de direction et des chargés des affaires financières et comptables de la STIA attestant de l'exhaustivité et de la conformité des états financiers de l'exercice 2013 à la législation comptable en vigueur.

3. Efficacité du système de contrôle interne

Notre désignation étant en date du 21 février 2023, nous n'avons pas pu procéder à l'évaluation du système de contrôle interne mis en place au sein de la société courant l'exercice 2013.

À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Nous rappelons aussi, que suite à la cession de ses actifs en 2009, la société est entrée en phase de préparation en vue de sa liquidation. Son activité a ainsi été fortement réduite.

Sur la base du dossier mis à notre disposition, nous avons relevé des défaillances majeures dans le système de contrôle interne de la société ayant impacté notre opinion sur les états financiers de la société.

Il s'agit notamment des éléments suivants :

- La passation entre le PDG de la société Mr. Afif Khefacha et le liquidateur a fait l'objet d'un PV rédigé par huissier notaire daté du 27 décembre 2018. Suite à la demande du liquidateur de lui transférer les archives comptables et financières de la société, le PDG a déclaré que tous ces documents ont été communiqués au cabinet externe chargé de la tenue de la comptabilité de la société en vue de la préparation des états financiers de l'exercice 2009 et postérieurs. En date du 03 mai 2021, le cabinet externe a adressé un courrier au liquidateur de la société lui faisant remarquer qu'il est dans l'impossibilité de vérifier l'exhaustivité des documents comptables à sa disposition et que plusieurs états et documents demeurent manquants.
- L'absence de personnel suffisant en nombre et en qualifications étant donné que le Président Directeur Général assure à lui seul la gestion de la société cumulant ainsi toutes les fonctions ;
- L'absence d'inventaires physiques des immobilisations et des caisses au 31/12/2013 ;
- L'absence de procédures de suivi des effets détenus sur les clients et de justification des soldes des tiers ;
- L'absence d'un suivi du contentieux en cour opposant la société à des tiers ; etc...

3. Conformité de la régularité de la tenue des comptes de valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous avons relevé que lesdits comptes des valeurs mobilières et le journal général des opérations, visés par ce décret, ne sont pas tenus à jour.

P/ Global Expertise & Management Consulting

(GEM Consult)

AH BEN MOHAMED

G.E.M Consult
*Global Expertise
& Management Consulting*
11, Rue Abdelrahman - Montplaisir

Tunis, le 04 Décembre 2024

**Messieurs les actionnaires de la
Société Tunisienne d'Industrie Automobile -STIA-**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013**

Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions des articles 200 (et suivants) et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous rapportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par ces textes.

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Il y a lieu de noter que nous n'avons pas obtenu de la Direction ou du Liquidateur un état exhaustif des conventions et opérations entrant dans le cadre des articles suscités. Cependant, nos travaux d'audit nous ont permis de relever ce qui suit :

**1- Conventions et opérations réalisées relatives à des conventions antérieures à l'exercice 2013
(autres que les rémunérations des dirigeants)**

Les effets tirés sur les clients (dont notamment les sociétés régionales de transport de personnes) sont escomptés, dans leur majorité, auprès de la STB et de la BNA, actionnaires et administrateurs. Nous n'avons pas obtenu de la STIA ou de ces banques les conditions des opérations d'escompte réalisées, le détail des effets escomptés non échus au 31 décembre 2013 ainsi que celui des effets escomptés et retournés impayés à cette date.

Cependant, le bilan arrêté au 31 décembre 2013 fait apparaître parmi les passifs financiers courants les soldes suivants :

- Effets escomptés et retournés impayés - STB	-	6 496 383 DT
- Découvert BNA	-	398 056 DT
- Découvert STB	-	19 041 826 DT

Les montants des agios et intérêts débiteurs prélevés par la STB et la BNA (au titre des découverts bancaires) et comptabilisés en charges financières de l'exercice 2013 totalisent respectivement 1 494 344 DT et 955 659 DT.

2- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Le Président Directeur Général de la société s'est octroyé une rémunération au titre de l'exercice 2013 sans l'accord préalable du Conseil d'Administration. Lors de sa réunion du 06 juillet 2012, Le dit Conseil a exprimé son opposition à cette rémunération fixée d'une manière unilatérale par le PDG et ce contrairement aux dispositions de l'article 208 du code des sociétés commerciales.

Le tableau suivant résume les charges encourues par la STIA au titre de la rémunération de ses dirigeants, telles qu'elles ressortent des états financiers arrêtés au 31 décembre 2013 :

Charges de l'exercice	Président Directeur Général	Administrateurs
Rémunérations brutes et avantages en nature (12 salaires mensuels + 13 ^{ème} mois + prime de bilan + enveloppe annuelle + 2 primes de rendement + congé payé + bons de carburant + consommations électriques et téléphoniques)	115 795	-
Charges sociales (CNSS et CAVIS au titre de l'exercice 2013)	55 777	-
Primes de logement 2013	105 000	-
Primes de gestion 2013	13 000	-
Jetons de présence STIP	-	-
Total en DT	289 572	-

Par ailleurs, les rémunérations nettes effectivement servies au PDG au cours de l'exercice 2013 ont atteint 197 200 DT et correspondent aux éléments suivants :

Libellés	Montants en DT
Salaires et primes de l'exercice 2013 (12 salaires mensuels + 13 ^{ème} mois + prime de bilan + enveloppe annuelle + 2 primes de rendement + congé payé + bons de carburant + consommations électriques et téléphoniques)	138 350

Libellés	Montants en DT
Salaires et primes de l'exercice 2010 <i>(12 salaires mensuels + 13^{ème} mois + prime de bilan + enveloppe annuelle + 2 primes de rendement)</i>	18 150
Salaires et primes au titre de l'exercice 2011 <i>(salaire net de 17 mensualités + 1,5 mensualité prime de bilan)</i>	20 350
Salaires et primes au titre de l'exercice 2012 <i>(salaire net de 17 mensualités + 1,5 mensualité prime de bilan)</i>	20 350
Total	197 200

Enfin, et en dehors des opérations précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 (et suivants) et 475 du code des sociétés commerciales.

P/ Global Expertise & Management Consulting

(GEM Consult)

AB BEN MOHAMED

G.E.M. Consult
Global Expertise
& Management Consulting
11, Rue Abdennahman - Montplaisir